



Nice, le 10/02/2020

Création d'un espace d'apaisement dans une unité de soins psychiatriques sous contrainte au CHSM Nice

S'inscrire dans une démarche d'amélioration de la qualité des soins offerte aux patients hospitalisés en soins sous contrainte et optimiser leurs pratiques professionnelles, telles sont les motivations des équipes du Pôle de Psychiatrie Générale Est qui ont réfléchi à un outil innovant de prévention de la violence comme alternative à l'administration des traitements et à la mise en chambre d'isolement.

La création d'un espace d'apaisement leur est apparue comme une solution capable de répondre à cet objectif ainsi qu'aux recommandations de la Haute Autorité de Santé relatives à la réduction de l'isolement et de la contention.

QU'EST-CE QU'UN ESPACE D'APAISEMENT ?

D'après la Haute Autorité de Santé, un espace d'apaisement est un espace dédié (souvent, une pièce) spécialement aménagé pour permettre aux patients hospitalisés en psychiatrie de s'isoler et de retrouver leur calme.

La pièce a été équipée de façon à favoriser l'apaisement (musique, éclairage modulable, canapés,...). Les patients ont même pu personnaliser cette espace afin de mieux se l'approprier, en réalisant eux même une fresque peinte sur les murs.

L'espace d'apaisement ne relève pas d'une prescription médicale.

QUELS BÉNÉFICES? POUR LES PATIENTS, LES SOIGNANTS?

Le patient peut bénéficier de cet espace à sa demande, sur proposition de l'équipe soignante ou de manière programmée dans le cadre de son projet de soins.

Avoir recours à cet espace de sa propre initiative, rend le patient acteur de sa prise en charge. Il reconnaît les signes avant-coureurs d'une perte de contrôle et limite ainsi un traitement médicamenteux.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'espace d'apaisement apparaît comme un outil concret pour les soignants dont l'objectif est d'endiguer un débordement émotionnel.

Cet espace dédié favorise un climat propice à la mise en place d'une relation de confiance, bénéfique à la relation soigné/soignant.

INFORMATION PRATIQUE :

Inauguration de l'espace d'apaisement le 3 mars à 11h au Centre Hospitalier Sainte-Marie – 87, av Joseph Raybaud à Nice

CONTACT :

Ludivine Maggiore - Responsable communication CHSM Nice – Tel. 04 93 13 55 08
Port. 06 03 62 98 63 – ludivine.maggiore@ahsm.fr



Association Hospitalière
SAINTE-MARIE

Le Centre Hospitalier Sainte-Marie Nice est l'un des 36 établissements de l'Association Hospitalière Sainte-Marie.

Avec 5 500 salariés professionnels, l'Association Sainte-Marie est le premier opérateur ESPIC Français en santé mentale. L'ensemble des établissements accueille quelque 50 000 patients par an sur un bassin de population de plus de 1,5 million d'habitants. En savoir plus : www.ahsm.eu